

d) La Fondation prendra parti, pour toute œuvre de modernisation, des programmes de la science et de la technologie aux niveaux des Hautes Ecoles aussi bien que de l'Université.

5) Fonctionnement de la Fondation :

a) La Fondation bénéficiera de toute subvention accordée par les pays Musulmans, membres de la Conférence Islamique.

b) La Fondation aura son Bureau Central au siège de la Conférence Islamique. Elle peut constituer des filiales et employer des délégués scientifiques, résidents ou libres, dans le but d'engager et de maintenir un contact actif et soutenu, avec les Centres de recherche et les projets élaborés.

c) Le Conseil d'Administration de la Fondation, qui sera responsable de la liaison avec les gouvernements, aura pour membres les représentants de ces gouvernements qui seront, de préférence, des hommes de science. Le fonds de dotation de la Fondation sera investi au nom du Conseil d'Administration.

d) Il y aura un Conseil Exécutif de la Fondation qui comportera des savants éminents, appartenant à toutes les régions Musulmanes. Le premier Conseil et son Président (qui sera en même temps le chef exécutif de la Fondation), sera nommé par le conseil d'Administration, pour un délai de cinq ans. Ce conseil décidera de la politique scientifique de la Fondation, de la dépense des fonds, de leur déboursement et de leur gestion. Le travail de la Fondation et du Conseil Exécutif sera dégagé de toute ingérence politique d'en assurer l'exécution.

e) La Fondation aura le statut légal d'un corps enregistré, ne faisant aucun profit et bénéficiera de l'exemption d'impôts, aussi bien pour ses propres dotations que pour les traitements de son personnel.

f) La Fondation établira des liens avec les Nations-Unies, l'UNESCO et le système Universitaire des Nations-Unies, jouissant du statut d'une organisation non-gouvernementale (NGO)

6 — Financement de la Fondation

a) Il est envisagé que les pays qui subventionnent cet organisme s'engageraient à fournir un fond de dotation d'un million de dollars, versé annuellement en quatre acomptes.

b) la proportion du fond de dotation, par laquelle chaque pays souscripteur devra contribuer, sera une fraction fixe des profits de l'exportation de ce pays. En 1972, le bordereau de ces profits pour les pays Musulmans est indexé. Dans les années d'avenir, ils sont susceptibles d'accrois-

sement. D'ailleurs, même au niveau de l'année 1972, pour vingt-cinq milliards de dollars par an, une contribution de moins d'un pour cent par pays et par an, suffirait à édifier le capital initial de dotation d'un milliard de dollars, durant quatre ans.

« 2 juillet 1973 »

Ce memorandum était élaboré dans le climat économique de l'année 1973. Si je devais l'écrire aujourd'hui, je ne me contenterais pas d'une Fondation à l'échelle de la Fondation Ford. Selon les normes stantards, le Monde Islamique a besoin et mérite cinquante fondations indépendantes, pour la Science, la Technologie et l'enseignement scientifique; cela est nécessité par le fait que, pendant les douze années intermédiaires, la G.N.P. (Production Nationale Brute) des pays Musulmans dans leur ensemble, a augmenté plusieurs fois; elle a un excédent de cinq cents milliards de dollars aujourd'hui. Il y a cinq géants parmi ces pays (l'Arabie Séoudite, l'Iran, la Turquie, l'Indonésie et le Nigéria), chacun avec une G.N.P. en excédent de cinquante milliards, avec huit autres pays (l'Iraq, le Pakistan, la Malaisie, l'Algérie, la Libye, le Koweït, l'Egypte et les Emirats-Arabes-Unis) avec un excédent de vingt milliards chacun.

Si on prend en considération notre responsabilité vis-à-vis de la Oumma, le Jour du Jugement, en tant que nation ou individus, ceux désignés comme (**مترفيها**) dans le Coran subiront sûrement un interrogatoire sur l'usage qu'ils firent de ce qu'Allah leur avait accordé.

رَبَّنَا لَا تُوَاخِذْنَا إِنْ نَسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا

رَبَّنَا وَلَا تَحْمِلْ عَلَيْنَا إصْرًا كَمَا حَمَلْتَهُ عَلَى الَّذِينَ مِنْ قَبْلِنَا

8. c) Technologie dans nos pays :

Cela m'amène à parler de technologie. Le Coran souligne avec la même force, d'un bout à l'autre, le Taskhir et le Tafakkor, en mettant l'accent autant sur l'acquisition de la maîtrise de la nature, par l'intermédiaire de la connaissance scientifique que sur la création de cette connaissance. Le Coran met en exergue, pour nous édifier, les exemples de David et Salomon avec leur maîtrise sur les technologies de leur jour :

(Nous avons ramolli le fer pour lui...), (nous avons assujetti les vents pour lui) et (il avait les jinns sous sa commande...)).

وَلَقَدْ آتَيْنَا دَاوُدَ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ خَيْبًا

وَأَلْنَا لَهُ الْحَدِيدَ أَنْ أَعْمَلَ سَابِغَاتٍ وَقَدَّرَ فِي السَّرْدِ

Ce texte fait allusion, d'après mon humble interprétation, aux potentialités maîtrisées de la technologie de son temps, mise en branle pour façonner les cubes et jeux de construction, édifier les palais, les barrages et les réservoirs. Nous nous rappelons alors Dhul Qarnaïn, échafaudant les défenses avec des blocks de fer et de cuivre fondu. Ce sont là les techniques de la métallurgie, de la construction lourde, de l'énergie aéro-dynamique et des communications.

وَيَسْلُطَنَ الرِّيحَ غَدُوَّهَا شَهْرًا وَرَوَاحُهَا شَهْرًا
وَمِنَ الْجَنِّ مَنْ يَعْمَلُ بَيْنَ يَدَيْهِ بِإِذْنِ رَبِّهِ

Chaque musulman sait que le Coran ne relate guère des faits que comme moyens d'exhortation pour l'au-delà et comme exemple devant être suivi par la communauté Musulmane. (*تلك الامثال نضربها للناس لعلهم يتفكرون*) Un exemple était avancé, en l'occurrence, par notre Prophète, avide d'acquérir la technologie de défense la plus récente; témoin son usage de la Khandaq (tranchée), pour la première fois en Arabie, ou l'ordre qu'il donna pour monter les « main-janigs » byzantins (catapultes), en vue de réduire le fort de Khaïbar — déjà tombé avant l'emploi de cet engin —; car pour les Arabes, de nouveaux instruments de guerre devaient être installés. Quels sont les obstacles qui nous empêchent d'acquérir, au sein de nos sociétés, la plus haute compétence en technologie et en particulier avec les hautes techniques basées sur les données scientifiques les plus récentes. Après tout, l'histoire humaine n'a jamais connu autant d'efforts et d'ampleur de fonds réservés à la création d'installations techniques, dans un délai de temps aussi court que celui consacré dans les terres arabomusulmanes, durant la dernière décade.

Ainsi donc, d'après Zahlan, même en 1978, plus de quatre cents milliards de dollars avaient été dépensés, pour conclure des contrats techniques à priorité, entre ces pays des pourvoyeurs et fournisseurs étrangers. Ces projets s'étendaient sur les hydrocarbures et les produits pétrochimiques (160 milliards), les travaux civils, transport inclus (80 milliards), l'outillage et les matières industrielles, incluant fer et acier, produits chimiques, et engrais (40 milliards).

Malheureusement, la plupart de ces projets étaient exécutés, suivant la méthodologie technique disponible, sans recourir ni à l'association, ni à l'emploi de savants Arabes experts en technologie et en mécanique, dans la Communauté nais-

sante (avec ses aspirations de recherche et de développement). Une des raisons des faiblesses de ces projets était leur fragmentation. C'est ainsi que, conformément à l'avis de Zahlan, les 584 projets exécutés en 1976 dans le domaine de l'industrie pétrochimique, étaient établis par 83 firmes internationales. Les projets comprendraient seize fabriques uréiques : l'Algérie en avait une ainsi que l'Egypte, la Libye, l'Arabie Séoudite, le Soudan, la Syrie et les Emirats-Arabes-Unis. L'Iraq et Qatar disposaient de deux et le Koweït de quatre. Aucun pays ou ensemble de pays, dans tout le Monde Arabe, n'avait ou n'a aujourd'hui, après en avoir fait l'expérience, la base technique pour alimenter les services de plan et de construction de ces projets, ni la compétence pour en élever le niveau et apporter des modifications si le besoin s'en fait sentir.

Considérons, par contre, le Japon qui a une population égale à celle des Nations Arabes et qui intègra le domaine de l'industrie pétrochimique, il y a vingt ans. Pensant à ce qu'il fallait faire, dès le début, les Japonais s'étaient préparés moralement, pour en exporter la machine; c'est ainsi que, durant les vingt dernières années, le tiers de l'outillage industriel Japonais a été exporté. Les Japonais avaient la volonté et disposaient aussi d'hommes compétents. Si ces compétences faisaient défaut dans la technologie concernée, il était aisé de les former pour la connaissance scientifique de base. De tels savants, respectés pour leurs hauts savoirs dans les sciences, sauraient à quoi s'en tenir, lorsque le moment arriverait de transplanter la technologie. Pour souligner comment nous nous sommes attardés dans ces domaines, à cause de la négligence et de l'inattention qui remontent à plusieurs siècles en arrière, on peut rappeler, qu'en l'an 1800, William Eton, alors Ambassadeur de Grande-Bretagne à Istamboul, exprimait comme suit ses impressions sur la Porte Sublime : (Nulle personne n'a la moindre idée de la navigation et de l'usage de l'aimant... L'exploration, grande source d'expansion et de perfectionnement de l'esprit, est mise entièrement en échec par l'esprit arrogant de leur religion et par la jalousie qui les anime vis-à-vis de toute relation avec des étrangers, sauf s'il s'agit d'une personne investie d'un caractère officiel. Ainsi, l'homme de science générale est inconnu : toute personne, même un simple artisan qui devrait s'occuper de la fusion des canons, de la construction de navires ou de travaux similaires, serait à peine mieux appréciée qu'un homme fou). Il conclut avec cette remarque d'un accent moderne sinis-

tre : ((Ils aiment trafiquer avec ceux qui leur portent des articles utiles et précieux, sans labeur industriel)).

Quelle a été la raison de ce manque d'attention pour toute idée de réaliser une auto-suffisance dans l'industrie ? Excepté pour quelques pays Musulmans, comme l'Indonésie, la réponse est uniformément la même : Celui qui prend la décision est, en principe, une personne non technique; nos pays constituent, pour le mieux, le paradis du projecteur et de l'administrateur; à tout prendre, le technologue n'a aucune part, dans l'élaboration des décisions. Au Pakistan, par exemple, la commission de planification ne disposait d'aucune cellule de science et de technologie, jusqu'à il y a trois ans. Pire encore : il existe une tradition héritée du Service Civil anglo-indien, au Pakistan au moins, qui tient encore comme établi qu'un technologue est incapable de prendre une quelconque décision. Ce n'est pas là la large vision des choses. Nous ne paraissons guère avoir remarqué au Japon, en Chine, en Corée, en Suède, en France, dans tous les pays qui ont réalisé d'heureux records de croissance indépendants, l'accord le plus complet au niveau de la participation de ses implications et de la confiance entre l'homme de science, le tech-

nologue et ceux qui font tourner les rouages de la machine de l'Etat et de l'industrie.

A côté de la technologie industrielle et celle basée sur la science, il y a tout le domaine de la science en agriculture, en santé publique, en biotechnologie, dans les réseaux de l'énergie, les communications à base scientifique et la défense. L'histoire sur tous ces plans est malheureusement la même, l'achat des moyens de défense, oui; la production des atouts de la défense et la technologie, non. On perd l'espoir de se réveiller à jamais. Dans ces mots pleins de force d'Ibn Khaldoun : ce qui place les uns au-dessus des autres est leur effort dans la recherche des qualités les plus hautes...; quand la parcimonie domine, en l'occurrence, dans une cité ou une nation, le décret d'Allah agit alors avec force...; c'est le sens de ses paroles dans le Coran.

(وإذا أردنا أن نهلك قرية أمرنا مترفيها
ففسقوا فيها فحق عليها القول فدمرناها
تدميرا)